

Conseil Communautaire
Séance du 14 Décembre 2023

**Délibération N° 2023 12 101 : Fiances - Inscription de crédits par anticipation
au vote du budget primitif 2024**

L'an deux mille vingt-trois, le 14 Décembre à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni à
au siège situé au 1 place Clémenceau | 72500 Montval-sur-Loir, sous la Présidence de
M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives
de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le
07/12/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté
de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes
membres et publiés dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	28	Pouvoirs	6	Votants	34
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Bruno BOULAY ; M. Francis BOUSSION ; M. Jean-Michel CHIQUET ; Mme
Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIÈRE ; Mme Sabrina DUCHESNE ; M. Michel DUTHEIL ; Mme
Monique GAULTIER ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme
LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; Mme Fabienne PINÇON ; M. Patrick
RENARD ; M. Gérard RICHARD ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès
VERDIER ; M. Philippe WEHRLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Pascal DUPUIS (jusqu'à 19h00)	Bruno BOULAY
Sylvie CHARTIER	Jérôme LEONARD
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Pascal MARIE	Martine CRINIÈRE
Marie-France REYMOND	Jean-Michel CHIQUET
Alain CHEVALLIER	Sylvain BIDIER
Michelle BOUSSARD	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Diégo BORDIER	Excusé
Dominique PETER	Excusé

Secrétaire de séance : Agnès VERDIER

Y assistaient :

- Ophélie RONDET – Directrice Générale Adjointe
- Coline BOUFFETEAU – Responsable du pôle Solidarités, Culture, Tourisme, Sport

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 18/12/2023

M. le Président expose :

Le cadre comptable applicable aux collectivités locales permet à l'organe délibérant, de procéder à l'ouverture des crédits, par anticipation au vote du budget primitif, dans la limite de 25% des crédits inscrits en section d'investissement au cours de l'exercice précédent.

Considérant qu'afin de permettre d'engager, de liquider puis mandater des dépenses dont l'engagement juridique et comptable n'a pu intervenir avant le 31 décembre 2023 ou des dépenses nouvelles au titre de l'année 2024, il est proposé d'ouvrir par anticipation au vote du budget 2024, des crédits en investissement au titre du Budget principal 85600 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1612-1 ;

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1.- **Autorise** l'engagement de dépenses d'investissement sur l'année 2024, dans la limite du ¼ des crédits inscrits en section d'investissement de l'exercice 2023, dans les conditions suivantes :

Dépenses d'investissement Budget Principal 85600 :

Article	Code opération	Code fonction	Code service	Objet	Montant
21318	19	323	3231	Centre Aquatique	20 000 €
2031	2022004	020	0201	OPAH	30 000 €
21318	2022006	321	3213	Tennis couvert	10 000 €
2031	2023004	421	4212	Restaurant du cœur	25 000 €
2188	2024001	020	0201	Moyens des services	50 000 €
2315	2024002	845	8450	Voirie 2024	200 000 €
TOTAL					335 000 €

2.- **Autorise** M. le Président et chaque Vice-Président, dans son domaine et dans les limites des délégations consenties, à signer tout bon de commande, devis ou autre document, dans la limite des crédits mentionnés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal is blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LOIR - LUCE - BERCHE' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a sun and stars above.

**Secrétaire de séance
Mme Agnès VERDIER**



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Verdier' followed by a stylized flourish.